

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 11 (1981)
Heft: 9

Rubrik: Votre argent : questions réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**votre
argent**

questions réponses

Par le Service romand d'information
du Crédit Suisse

Y eut-il de l'or en Suisse?

Charles B., Genève: On nous a toujours dit que la Suisse n'avait aucune richesse naturelle. Et pourtant, je me souviens d'avoir lu quelque part qu'il y eut une mine d'or dans notre pays. Vaudrait-il la peine d'en reprendre l'exploitation?

Oui, il y eut de l'or en Suisse. Voici ce qu'en dit la publication «Monetarium» du Crédit Suisse:

En 1803, un habitant du village de Felsberg au pied du Calanda, découvrit par hasard sur son terrain un fragment de rocher qui contenait des inclusions scintillantes. Un pharmacien de Coire examina cette pierre brillante et s'aperçut qu'il s'agissait d'or. La nouvelle de cette découverte ne tarda pas à se répandre au-delà des frontières du canton et une communauté d'intérêts se constitua dès 1809 dans le but d'exploiter le gisement aurifère avec des moyens industriels. La nouvelle mine fut baptisée «Au soleil d'or» et cédée à une société minière moyennant une redevance annuelle de 120 florins. Son rendement s'avéra cependant si faible que les actionnaires se trouvèrent bientôt confrontés à de graves difficultés financières. Par la suite, le domaine de

la concession fut agrandi. Avec l'aide d'une diseuse de bonne aventure, on se mit à la recherche de nouveaux gisements. Tous les efforts entrepris pour exploiter le minerai de façon profitable restèrent toutefois vains et vers la fin des années 1820, la petite entreprise cessa toute activité. Il est peu probable que, malgré la hausse spectaculaire de l'or, il serait aujourd'hui rentable de reprendre ces recherches. Mais il subsiste des témoignages concrets de cette activité aurifère: des



monnaies, en l'occurrence des pièces qui furent émises en 1813 par la Monnaie de Berne. Ces doublons d'une valeur de 16 anciens francs suisses, destinés à servir de dividende aux actionnaires, furent frappés au nombre de 72, semble-t-il. Il s'agit donc d'une rareté numismatique dont voici la description:

L'avvers de la monnaie montre les armes des trois Liges (Ligue de la Maison-Dieu, Ligue des Dix-Juridictions et Ligue grise) présentées en feuille de trèfle et reliées par une branche de palmier et une branche de laurier ainsi que par une légende en trois parties: «Canton-Grau-Bünden».

L'avvers porte l'indication de la valeur «16 Schweizer Franken», entourée d'une couronne formée par deux rameaux de chêne et le millésime: 1813. Cette pièce a une tranche cannelée; son poids est de 7,64 g.

Une médaille en l'honneur d'Alfred Escher

A l'occasion du 125^e anniversaire de sa fondation, le Crédit Suisse (CS) a émis une médaille commémorative, en hommage à son fondateur, Alfred Escher. Cette médaille, frappée en or et en argent, a un tirage limité. C'est en 1856 qu'Alfred Escher fonda le Crédit Suisse, afin de procurer au jeune Etat fédéral les capitaux nécessaires au développement d'une économie nationale indépendante.

L'extension du réseau ferroviaire suisse, en particulier la construction de la ligne du Gothard, furent plus spécialement à l'origine de la fondation de la banque.

Président du Conseil national à 30 ans, Alfred Escher a également joué un rôle politique éminent, tant dans le canton de Zurich qu'au sein de la Confédération.

Frappée à l'effigie de l'homme d'Etat, du pionnier de l'économie helvétique et du banquier que fut Alfred Escher, la médaille est en vente aux guichets du Crédit Suisse dès le 6 juillet 1981.

Pour les handicapés

Les handicapés qui ne peuvent conduire un véhicule et qui ne peuvent pas non plus faire usage des transports publics ne sont pas condamnés à rester chez eux: la Centrale pour passagers handicapés mise sur pied par l'Association suisse des transports (AST) leur communique sans frais les adresses d'automobilistes qui sont prêts à les emmener un certain jour, sur un certain parcours. Les personnes handicapées qui désirent voyager — il peut s'agir aussi de personnes qui ne sont handicapées que pour quelque temps ou de personnes âgées — et les automobilistes désireux d'emmener

**Centrale AST pour
passagers handicapés**



063 612626

un passager handicapé sont priés de s'annoncer à la Centrale AST pour passagers handicapés, Herzogenbuchsee, tél. 063/61 26 26.

